

tenue sous la présidence de Madame LASSERRE, assisté(e)
de Madame MICHEL et Madame MARTIN, Conseillères
En présence de Monsieur LE FIBLEC, Rapporteur public
Madame ROSSETTI, Greffière

11 heures 00

01)	DOSSIER N° 2301107	RAPPORTEURE: Madame Sara MARTIN
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du 19 septembre 2022 par lequel le maire de Lespinasse a délivré un certificat d'urbanisme n°CU 03129322U0073 à M. B.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	Maître LAPUELLE Clémence (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE LESPINASSE	URBI & ORBI AVOCATS (Cour)
02)	DOSSIER N° 2301248	RAPPORTEURE: Madame Sara MARTIN
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 6 janvier 2023 par laquelle le maire de Foix a refusé l'imputabilité au service de la maladie de Mme C.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame C	DEDIEU-SABOUNJI-PEROTTO (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE FOIX	T
03)	DOSSIER N° 2405314	RAPPORTEURE: Madame Sara MARTIN
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du 5 mars 2024 par lequel le maire de Pechbonnieu a délivré un permis de construire modificatif n° PC 31410 22 B0006 M01 à la société Green City Immobilier pour la modification des murs de clôture et de la partie est du bâtiment B sur un terrain situé 20 chemin Turtelle (31140), ainsi que la décision portant rejet de son recours gracieux.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur D	URBI & ORBI AVOCATS (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE PECHBONNIEU	SCP COURRECH & ASSOCIES
	SAS GREEN CITY IMMOBILIER	SCP COURRECH & ASSOCIES

11 heures 00

04)	DOSSIER N° 2505545	RAPPORTEURE: Madame Sara MARTIN
-----	--------------------	---------------------------------

Titre de l'affaire Demande d'annulation de l'arrêté du 23 juin 2025 du préfet du Tarn portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours et fixation du pays de renvoi.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	Maître DUJARDIN Claire (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU TARN	A

Arrêté le 20/07/2026
La présidente du tribunal